

FORMULAIRE LICENCE FFJDA de la SAISON SPORTIVE 2023-2024

JUDO JIJITSU

Prix de la licence : 41€

6,9,2,3,9,0 A.S.V.E.L. JUDO

8
u déjà licencié

us de changement de statut

ate de naissance

Dojo:

A-B-C (à remplir par le club). Si le club à plusieurs dojo, les identifier par une lettre, les lettres que vous connaissez seront classées par ordre alphabétique de dojo ainsi que les formulaires de renouvellement de licences.

de rue:

Nom de rue

(S)Blanche, (E)Blanche/Jaune, (L)Jaune, (O)Jaune/Orange, (C)Orange,
(V)Orange/Verte, (Y)Verte, (B)Verte/Marron

Date:

CN: DAN

sie être (ou que mon enfant est) titulaire d'un certificat médical valide établissant l'absence de contre-indication à la pratique :

1 compétition

ou Questionnaire (*)

15 pratiquant (exonéré de certificat médical)

ou Questionnaire (*)

our les 2 renouvellements suivant la dernière présentation d'un certificat médical et si le demandeur atteste avoir répondu "NON" à l'ensemble
nnaire de santé

ES (RGDP) : Les données à caractère personnel vous concernant sont indispensables à la gestion de votre licence par la FFJDA. A défaut, votre demande de licence ou renouvellement
ne en considération. La FFJDA vous informe de tout ce qu'elle fait avec les données personnelles sur son site internet (bas de page). Vous pouvez exercer vos droits (accès, effacement,
ification) par email à dpo@ffjudo.com,
i rectification ou mise à jour auprès de votre club, directement sur votre espace licencié ou par email au service licences de la FFJDA à licences@ffjudo.com.
su notamment commerciales de partenaires de la FFJDA : OUI / NON (vos données personnelles ne seront pas transmises à ces partenaires)

nte licence permet à son titulaire de bénéficier de l'assurance Responsabilité Civile souscrite par la FFJDA auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances.
onne la possibilité de bénéficier de l'assurance Accidents Corporels, souscrite auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances. Le sousigné déclare avoir pris
ensemble de ces garanties telles qu'indiquées dans la notice d'information qui lui est remise ce jour. Le montant de l'assurance Accidents Corporels est de 2,00 € TTC.

ipines fédérales n'entraîne pas le cumul de garanties d'assurances.

été informé, dans la notice d'assurance, des possibilités d'extensions optionnelles complémentaires aux garanties de base ou de toute autre garantie adaptée à sa situation qu'il peut
renouvellement auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances (bulletin de souscription disponible auprès du club ou téléchargeable sur le site internet
en) ou de l'assureur de son choix.

iciés de leur intérêt à souscrire une assurance Accidents Corporels. En cas de refus de souscription de l'assurance Accidents Corporels proposée par la FFJDA, le club doit s'assurer
s connaissance des informations assurances figurant au dos du formulaire à conserver par le licencié et qu'il prend sa décision en toute connaissance de cause.

sousigné refuse de souscrire à l'assurance

posée par la FFJDA et non obligatoire, il reconnaît avoir été
curus par la pratique du Judo et J.A. pouvant porter atteinte
il ne règlera pas la somme de 2,00 € TTC avec la licence.

RUSER L'ASSURANCE ACCIDENTS CORPORELS PROPOSEE PAR LA

La licence est obligatoire avant le 1er septembre 2023 pour les trois
dirigeants du club ou de la section (Président, Secrétaire Général et Trésorier) et doit
faire partie du 1er envoi, afin de permettre au club de bénéficier des garanties de
responsabilité civile et de protection juridique.

Attention : ce document précise au dos les garanties complémentaires qui
peuvent être souscrites auprès de SMACL Assurances en partenariat avec Crédit Agricole Assurances.
Les notices d'assurance sont téléchargeables sur le lien suivant :
<http://www.ffjudo.com/assurances>

GUIDE D'UTILISATION

La présente demande de licence doit impérativement être datée et signée par l'adhérent ou son représentant légal
LA NOTICE EST LUE AVANT LA SIGNATURE DES PRESENTES ET CONSERVEE PAR L'ADHERENT

licence fédérale s'engage à respecter les statuts et règlements de la FFJDA (recueil des textes officiels disponible auprès du club et sur www.ffjudo.com)



Lu et Approuvé
date et signature obligatoire

Date : / / 202_

Française de Judo, Ju-jitsu, Kendo et Disciplines Associées - Institut du Judo - 21/25, avenue de la Porte de Châtillon - 75680 PARIS Cedex 14
Licences : 0140521592 email : licences@ffjudo.com